France Universités

OFAC
OFFICE ANTI-CYBERCRIMINALITÉ

Communiqué de presse

Paris, le 19 décembre 2025

France Universités et l'Office anti-cybercriminalité (OFAC) s'associent pour renforcer la résilience des universités face aux menaces cyber

France Universités et l'Office anti-cybercriminalité (OFAC) de la Direction Nationale de la Police Judiciaire (DNPJ) ont signé une convention de partenariat, jeudi 18 décembre 2025, pour intensifier la lutte contre la cybercriminalité dans les universités.

Attaques par rançongiciels, phishing ciblé, vol de données sensibles ou encore menaces de violence contre les personnes en ligne : les universités sont l'une des cibles privilégiées des cybercriminels. Entre 2023 et 2024, les incidents et tentatives de déstabilisations à leur encontre ont augmenté de 7 points selon l'ANSSI. La protection des infrastructures numériques, des données scientifiques et pédagogiques, et des communautés universitaires est donc devenue un enjeu stratégique majeur pour les établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi, France Universités et l'OFAC s'associent pour structurer et renforcer la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et les services spécialisés de l'État en matière cyber, notamment afin de mieux prévenir les actes de cybercriminalité, de partager davantage l'information sur les menaces, d'améliorer l'accompagnement en cas de crise cyber et de mettre en place des dispositifs de veille efficients. Les équipes dirigeantes seront également formées sur ces enjeux par l'intermédiaire du RECyM, le réseau des experts cybermenaces, qui dépend de l'OFAC et œuvre dans toute la France pour sensibiliser les TPE/PME et collectivités aux risques cyber.

L'objectif pour France Universités est d'acquérir une véritable culture commune de la cybersécurité dans l'enseignement supérieur et la recherche afin de protéger des données précieuses pour l'ensemble de la société et de se prémunir des tentatives de déstabilisation étrangères.

Pour Lamri Adoui, président de France Universités : *« Les universités hébergent des données de recherche extrêmement sensibles qui attisent les convoitises et font également l'objet d'attaques cyber dans le but de les déstabiliser. Et pour cause, la recherche et la formation sont le cœur de notre démocratie et définissent notre avenir commun. Ce partenariat avec l'OFAC nous permettra de renforcer notre efficacité pour lutter contre la cybercriminalité et développer au sein de nos établissements une véritable culture cyber. Il s'agit d'un enjeu national majeur ! »*

À propos de France Universités

France Universités est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, inscrite dans le code de l'éducation. Elle rassemble les présidentes et présidents des universités et établissements publics d'Enseignement supérieur et de Recherche, dont elle porte la voix et les valeurs dans la société. France Universités est également force de proposition dans le débat public et politique, auprès des décideurs, des réseaux de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.

À propos de l'OFAC

L'OFAC, service central de la Direction Nationale de la Police Judiciaire (DNPJ) du ministère de l'Intérieur, lutte contre toutes les formes de délinquance apparues avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
Pôle de compétence national et point de contact opérationnel central à l'international, son rôle de « coordination opérationnelle des services de lutte contre la cybercriminalité » intègre les missions d'enquête, d'appui, de renseignement et de détection.

Contact presse :
Bastien Florenty
Chargé des relations presse
bastien.florenty@franceuniversites.fr
06 64 06 69 36